

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 FEVRIER 2021 – en visio

(Validé par le CA du 30 mars 2021)

Titulaires présents : Benjamin PICHAT, Mahfoud YAMOUNI, Christophe SAVARIAUX, Joëlle PARRAU, Christian GARNIER, Khadija RASSOULI, Henri RODENAS, David BARRAL, Marie-Claire SAINT LAGER, Isabelle DOS SANTOS, Aldjia BOULGHOBRA, Chantal LUCIANI BESSIERES, Oarda CESARANO, Béatrice GENNARO, Claudine KAHANE, Christine MORENAS, Lafiyatou EMERIAUD

Suppléants présents : Henri NAVAL ROMERO (vote), Souad HOUAMA (vote)

Titulaires excusés : Lucile FEUGEAS, Coriandre VILAIN

Suppléants excusés : Françoise REVILLON, Anik PONSONNET

Titulaires absents : Comlan FANTOGNON

Suppléants absents : Jocelyn ETIENNE, Jean-Marc TONNERRE, Philippe FERRARI, Marguerita MELIS, Françoise JOSEPH

⇒ **19 votants (17 titulaires et 2 suppléants)**

⇒ Puis départ de Henri Rodenas (à la fin du point 2) **18 votants (16 titulaires et 2 suppléants)**

Présidente de Séance : Béatrice GENNARO

Pour le compte rendu : Nadège MASNADA

O R D R E D U J O U R

- 1- Compte-rendu d'activité depuis le dernier CA
- 2- Projection du résultat financier de l'année 2020
- 3- Décharges de services
- 4- Règlement intérieur des personnels
- 5- Représentation du CAESUG dans les instances de nos tutelles
- 6- Charte des bénévoles et sections d'activités
- 7- Points divers

Le président de séance constate que le quorum est atteint et la séance du Conseil commence à 14h05

1. Compte-rendu d'activité depuis le dernier CA

Relevés de décisions des Bureaux des 04/09/2020 – 23/09/2020 – 08/10/2020 – 14/10/2020 – 10/11/2020.

⇒ Pas de questions, ni de commentaires sur ces relevés de décisions

2. Projection du résultat financier de l'année 2020 suite à la crise sanitaire

La trésorière présente l'état des comptes 2020 : on ne peut pas annoncer un résultat financier à ce jour (le commissaire aux comptes n'a pas fini son travail). Néanmoins, on peut déjà noter l'écart observé entre le prévisionnel et le réalisé :

<i>Enfance</i>	-44%
<i>Vacances</i>	-15%
<i>Culture</i>	-40%
<i>Sports</i>	-27%
<i>Retraite</i>	-83%
<i>Gestion CAESUG</i>	-15%

Côté dépenses : Il y a eu une grosse baisse des dépenses à cause de la baisse des activités en 2020 (annulation de séjours vacances, de colonies, de spectacles...), donc autant de subventions non attribuées à des familles pour ces activités.

Côté recettes : Les subventions sont stables pour les Universités entre 2019 et 2020.

Elles sont par contre plus faibles du côté du CAES, car le CAES nous rembourse au réel pour la partie Enfance. La subvention tient donc compte mécaniquement de la baisse des séjours enfance.

Le Bureau du 28 janvier 2021 propose de rencontrer le VP RH de l'UGA afin de l'informer de la situation financière 2020. Il est en effet préférable que nos financeurs en aient connaissance avant la tenue du CA budgétaire. N'oublions pas qu'à la fin de cette année 2021, la convention établie entre l'UGA et le CAESUG devra être renouvelée.

Le point de vue de la présidente : plus nous nous montrerons transparents sur nos intentions, plus nous serons crédibles sur nos demandes.

Le Bureau avait pensé proposer de reverser à nos tutelles universitaires les sommes non dépensées pour cause de crise sanitaire pour ne pas avoir un résultat excédentaire trop important.

Le commissaire aux comptes a regardé la convention qui nous lie aux Universités et nous confirme que rien ne nous interdit d'émettre un avoir au titre des prestations 2020.

Des questions :

- Comment le **CAES** aborde-t-il cette question, étant probablement dans le même cas que nous ?
 - Le CAES a des centres de vacances qui ont rapporté moins d'argent cette année à cause des fermetures. Le CAES n'est probablement pas dans la même situation financière que le CAESUG.
- Les **profs d'activité** ont-ils été payés en 2020 ?
 - Tous les salaires / prestations engagés en 2019-2020 ont été maintenus, donc jusqu'en juin 2020.
 - Pour 2020-2021, la quasi-totalité des intervenants a pu être renouvelé (sauf quelques exceptions comme les sports de contacts qui n'ont pas pu se mettre en place en visio)

- Ne faut-il pas mettre cet argent dans le report à nouveau pour s'assurer un peu de tranquillité ?
 - o Le report à nouveau est déjà de plus de 700k€ (largement suffisant pour faire face à des imprévus)

De nombreuses interventions défavorables à reverser l'argent non dépensé à nos tutelles : cet argent est le résultat de négociations antérieures et destiné à l'action sociale pour les personnels. L'argent non dépensé devrait être maintenu au CAESUG et redistribué d'une manière ou d'une autre aux personnels.

Des propositions pour dépenser cette somme supplémentaire :

- Pourrait-on investir dans la ligne « vacances familiales » pour offrir **plus d'hébergements** aux agents ?
 - o Une nouvelle convention a été signée avec le CAES en décembre 2020 pour avoir des hébergements supplémentaires à Oléron, dès cet été et pour une durée de 8 ans (24k€). Le coût annuel est celui de l'amortissement de l'investissement (3k€), mais également les subventions versées aux familles accueillies en plus grâce à ces nouveaux lits (au moins 14 semaines subventionnées sur ces 2 hébergements supplémentaires)
- Pourrait-on recruter un **agent supplémentaire** pour gérer des nouvelles activités ?
 - o C'est possible dans la mesure où l'embauche soit suffisamment longue pour rentabiliser le temps de formation de la personne. Si on embauche dans la durée, il faut aussi prévoir de l'activité pour cette nouvelle personne dans la durée. Si ce sont des activités qui se pérennisent, il faudrait pérenniser ce nouvel agent (donc un CDI qu'il faut financer dans le long terme).
- La question s'est posée très récemment de réduire les activités proposées actuellement à cause de la réduction de temps de travail d'un agent en poste (de 80% à 50%). La question pourrait être aussi de trouver une personne pour prendre les **30% manquants** (voire plus, car dans le temps, il y a également deux agents qui sont passés de 100% à 80%, donc cela ferait 70% perdus depuis quelques années).
 - o Le passage à 50% ne devrait pas poser de problème jusqu'à l'été car il y a quand même une baisse significative d'activités (notamment avec l'annulation de toutes les sorties ski adultes et la baisse des saisies comptables) : réorganisation des attributions des dossiers dans l'équipe en cours.
 - o Ensuite, la question va se poser sur l'année scolaire prochaine (et les suivantes), mais il faut prendre en compte que l'agent qui passe à 50% ce mois-ci peut demander sa réintégration à 80% dans 6 mois ou 1 an. Ça complexifie les décisions de recrutement.
 - o Attention également aux espaces de travail disponibles : les temps partiels ne libèrent pas un espace de travail pour une nouvelle personne (et le secrétariat va perdre des mètres carrés au polygone avec le déménagement prévu dans les mois qui viennent)
- Plutôt prévoir de faire des **investissements** que du recrutement ?
 - o Achat d'un bateau pour la section voile => un budget « bateau » a été voté pour 2021. Les sommes sont donc déjà dans le budget 2021. Pas d'impact.
 - o Du matériel de ski => le renouvellement est fait régulièrement mais peut-être plus réfléchi. Attention néanmoins au stockage.
 - o Le mobilier de la médiathèque du campus => a été en partie renouvelé en fin d'année 2020 (nouvelles étagères)
 - o Le matériel de télétravail des personnels

- Travaux sous-sol bâtiment G (notamment douches) : La présidente avait rencontré le Délégué au printemps dernier. Celui-ci lui avait dit être informé de cette demande mais qu'il prévoyait de globaliser la réponse pour l'ensemble du personnel du Campus CNRS en prévoyant des douches plus centralisées sur le site (en profitant des travaux qui ont lieu actuellement)
- Organiser de **nouvelles activités** ?
 - Anticipant la situation financière, les élus du Bureau ont lancé plusieurs actions : le remboursement des activités stoppées à cause du premier confinement, les tickets cinéma gratuits à Noël, des activités gratuites sport plein air en mars-avril (et renouvellement en mai-juin).
 - Toute nouvelle activité doit être pensée dans le temps et donc avec des moyens humains pour les gérer (ne pas lancer des activités sans penser à l'impact sur l'équipe dans le temps)
 - Tickets cinéma à la vente en 2021 : déjà dans le budget voté à l'automne. Sans impact.
- Subventionner de **nouvelles familles** pour les vacances ?
 - La campagne janvier-février pour les vacances d'été a bien démarré. Voir quel serait l'impact de travail d'une nouvelle campagne au printemps, et voir si suffisamment de logements disponibles auprès de nos partenaires.

Au vu des échanges, la proposition du Bureau de reverser les sommes non dépensées pour cause de crise sanitaire n'est pas retenue.

Nouvelle proposition :

- Rencontre avec les tutelles pour être transparent sur le résultat financier exceptionnel
- Préciser lors de cette rencontre les actions exceptionnelles déjà engagées en 2020 (remboursements d'activité, maintien des salaires, investissement vacances à Oléron, tickets cinéma...)
- Préciser également les actions d'ores et déjà mises en place en 2021 (activités sportives de plein air gratuites)
- Annoncer qu'un état des lieux est en cours pour améliorer l'offre CAESUG (sur les activités et sur le secrétariat), avec les élus, les personnels et les responsables d'activité
- L'excédent sera donc affecté au report à nouveau pour financer investissements et actions dans les mois qui viennent au profit de l'action sociale pour les personnels

Deux propositions sont soumises au vote :

1/ Etes-vous d'accord pour communiquer de manière exceptionnelle auprès de l'UGA EPE (signataires de la convention) le résultat prévisionnel 2020 (communication de la présidente au moyen d'une rencontre physique) ?

⇒ **Proposition adoptée (10 votes POUR – 7 CONTRE – 2 ABSTENTION)**

2/ Etes-vous d'accord pour communiquer de manière exceptionnelle auprès de l'UGA EPE (signataires de la convention) le résultat prévisionnel 2020 (communication de la présidente au moyen d'un message mail) ?

⇒ **Proposition rejetée (2 votes POUR – 15 CONTRE – 2 ABSTENTION)**

Départ de Henri Rodenas : 18 votants (16 titulaires et 2 suppléants)

3. Décharges de service

Le Bureau du 19 novembre 2020 proposait :

- La mise à jour du tableau des heures de décharges de service pour les administrateurs
- La création d'un tableau pour les décharges de service des bénévoles d'activités

Après discussions, le tableau des heures de décharges de service pour les administrateurs est modifié comme suit :

Pour les élus au CA :

- 20 h pour réunions + préparation (4 réunions plénières par an environ)
+ majoration de maximum 10h de temps de trajet pour les administrateurs étant sur le site de Valence (*les visioconférences étant possibles pour éviter les trajets*)
- 20 h pour participation à des groupes de travail
+ majoration de maximum 10h de temps de trajet pour les administrateurs étant sur le site de Valence (*les visioconférences étant possibles pour éviter les trajets*)

Cette nouvelle répartition permet d'inciter des administrateurs à participer à des groupes de travail.

Pour les élus au Bureau :

- 60 h pour réunions + déplacements + préparation

Pour les ouvriers droit participant à un groupe de travail (hors membres du CA) :

- 20 h + majoration de maximum 10h de temps de trajet pour les ouvriers droit étant sur le site de Valence (*les visioconférences étant possibles pour éviter les trajets*)

Autres décharges de service (activités) : travail non abouti à ce jour, nécessitera une autre réunion

⇒ **Modifications adoptées (17 POUR – 0 CONTRE – 1 ABSTENTION)**

4. Règlement intérieur pour les personnels du CAESUG

Un Règlement Intérieur pour le service (organisation du travail) doit être écrit (temps de travail, horaires, prises de congés...). Toutes les informations existent déjà, mais ne sont pas toutes regroupées au même endroit et manquent donc peut-être de lisibilité. Ce règlement concerne les agents CNRS et les personnels CAESUG.

Après quelques vérifications et modifications, le règlement intérieur est soumis au vote.

⇒ **Règlement intérieur adopté (16 POUR – 0 CONTRE – 2 ABSTENTION)**
règlement intérieur annexé à ce compte-rendu

5. Représentation du CAESUG dans les instances de nos tutelles

CES UGA : Coriandre Vilain a fait savoir qu'il représenterait le CAESUG dans cette instance dès la reprise des réunions (stoppées depuis quelques mois).

SCAS INP : Khadija Rassouli représente toujours le CAESUG dans cette instance.

CORAS du CNRS :

La DRH de la délégation Alpes nous a fait savoir que cette commission est composée du délégué qui préside, de la RRH et des représentants du personnel. Le CAESUG n'est pas un membre de droit. Mais il peut être sollicité en fonction du sujet.

⇒ Vérifier auprès d'Henri Rodenas l'historique de notre participation aux réunions plénières (AG)
Joëlle Parrau est volontaire pour représenter le CAESUG si nous pouvons y être associés.

IEP : a priori, pas d'instance sociale à l'IEP Grenoble (vérification en cours)

6. Charte des bénévoles et sections d'activités

Sujet non traité : à mettre à l'ordre du jour d'un prochain CA

En l'absence de points divers, la présidente lève la séance à 17h15.

F I N D E R E U N I O N
